

N°943

du 23
AOÛT
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 Initialement prévu en Ethiopie

**La 8^e congrès
de la Fédération
africaine des
techniciens
orthophonistes
se tient à Lomé**

P4 Pour mieux protéger la chaîne alimentaire, la santé humaine, animale et végétale

Le Togo rejoint le système antisalissure des navires



André Johnson, Ministre de l'Environnement
et des Ressources Forestières

P3 Réformes dans l'enseignement
supérieur et de la recherche

**Un système d'identifiant unique de
gestion des étudiants envisagé**

P5 Congrès Ordinaire de la Fédération
Togolaise de Football

**La FTF à l'heure de
la transparence**

P3 Secteur extractif togolais

**L'ITIE-Togo lance le processus
de son rapport 2015**

P3 Au bénéfice des entreprises du secteur privé au Togo

**Un symposium pour renverser la
faiblesse du financement bancaire**



Foire Artisanale et Culturelle du Togo

2016, 8^{ème} édition Notsé du 01 au 11 septembre 2016

ALBÉRIE, BÉNIN, BURKINA FASO, CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, CONGO, GABON, GHANA, GUINÉE, MALI, NIGER, NIGERIA, SÉNÉGAL, ZIMBABWE

FATOGO THÈME : L'artisanat dans la marche vers l'émergence

EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS PRATIQUES, CONCOURS, SOIRÉES RÉCRÉATIVES

+228 93 70 04 60 / 96 75 00 92 - E-mail : fatogo@africatworld.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Aquila, le drone solaire de Facebook, réussit son premier vol

Aquila, le drone autonome à énergie solaire conçu par Facebook pour diffuser un accès Internet dans les zones non ou mal desservies, a effectué son premier vol d'essai sans encombre, alors que Bertrand Piccard, dans l'immense avion solaire de Solar Impulse, bouclait un tour du monde. L'occasion de revenir sur les défis technologiques de ce projet voulu par Mark Zuckerberg.

Il y a un an, Facebook dévoilait son prototype de drone solaire destiné à diffuser l'Internet haut débit dans des zones non desservies ou disposant d'un accès de mauvaise qualité. Le réseau social vient d'annoncer avoir accompli avec succès le premier vol d'essai d'un modèle à taille réelle.

Baptisé Aquila (nom latin signifiant "aigle"), l'engin se présente sous la forme d'une aile de 42 mètres d'envergure, plus grande que celle d'un Airbus A320, pour un poids annoncé comme "le tiers d'une voiture électrique" (à titre indicatif, une Renault Zoé pèse 1.468 kg à vide). Ce drone alimenté par des cellules photovoltaïques est censé pouvoir voler durant 90 jours à des altitudes comprises entre 60.000 et 90.000 pieds (18 à 27 kilomètres) en diffusant un accès Internet au sol dans un rayon d'un peu moins de 100 kilomètres.

Pour ce vol inaugural de 96 minutes, Aquila n'était pas alimenté par le soleil mais par des batteries embarquées, le but étant de tester leur endurance et le bon fonctionnement du pilote automatique. Facebook indique que le drone, qui volait à une vitesse d'environ 40 km/h, dissipait un peu moins de 2.000 watts. Une puissance qui, selon l'équipe en charge du projet Aquila, valide ses simulations aérodynamiques et ses choix techniques pour le système de propulsion.

Le drone Aquila n'a pas de train d'atterrissage

Pour gagner du poids, l'appareil est dépourvu de train d'atterrissage. Pour le faire décoller, il est placé sur un chariot tracté par une voiture sur une piste pour avions. Une fois atteinte la vitesse de décollage, le pilote automatique décroche l'appareil en actionnant les quatre sangles pyrotechniques qui le retenaient au chariot. "Bien que l'équipe au sol puisse commander le cap, l'altitude, la vitesse et l'itinéraire, grâce au récepteur le GPS de l'avion, à partir d'un ordinateur de contrôle, il n'y a pas de joystick. Le décollage se fait sur pilote automatique", souligne Facebook.

Après cet essai concluant, le réseau social détaille les prochaines étapes. Tout d'abord, il s'agira de faire en sorte que l'installation photovoltaïque puisse emmagasiner et stocker suffisamment d'énergie pour alimenter le drone pendant la nuit. Les ingénieurs du projet Aquila estiment que leur appareil consommera 5.000 watts pour un vol de nuit à 60.000 pieds pouvant durer jusqu'à 14 heures en période hivernale. Une grosse partie du travail portera donc sur le développement de batteries à haute densité énergétique. D'autres vols sont programmés pour éprouver la résistance d'Aquila en conditions réelles. Différentes formes et tailles de drones seront également évaluées et Facebook prévoit de faire voler plusieurs appareils de concert.

À terme, l'idée est de lancer des escadrilles d'Aquila équipées d'un système de transmission par laser qui recevra le signal Internet haut débit depuis le sol et le relayera d'un drone à l'autre afin de propager la connexion sur de vastes zones. "Aujourd'hui, 1,6 milliard de personnes vivent dans des régions qui n'ont pas de réseau mobile à haut débit. Connecter ces parties du monde avec les technologies existantes comme la fibre optique enterrée ou des liaisons hertziennes est souvent trop coûteux", explique le réseau social.

Cependant, le recours à la transmission laser requiert une grande précision, d'autant plus complexe que le drone est en mouvement. Il y a quelques jours, l'équipe du Connectivity Lab de Facebook a publié un article dans la revue The Optical Society décrivant un détecteur de lumière en forme d'ampoule fabriqué avec des fibres de plastique fluorescentes. Elles absorbent dans une couleur (le bleu) et émettent dans une autre (le vert), ce qui, expliquent les auteurs, réduit à 2 nanosecondes le temps entre réception et réémission. Les premiers tests ont permis d'atteindre 2 gigabits/s et les ingénieurs visent les 10 gigabits/s, en rayonnement infrarouge, donc invisible.

Manuscrits de Tombouctou

Un djihadiste jugé à la CPI et demande pardon pour la destruction des mausolées

Inédit voire historique. C'est un jugement sans précédent dans l'histoire de la CPI. Le Malien Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi, dit Abou Tourab, un Touareg d'Ansar Dine, comparait depuis hier à La Haye pour avoir «dirigé intentionnellement des attaques» contre neuf des mausolées de Tombouctou et contre la porte de la mosquée Sidi Yahia. Il doit répondre de crimes de guerre pour destruction de patrimoine culturel.

Il est pour l'instant le seul élément de la racaille islamiste qui a dévasté le Nord du Mali et la ville historique de Tombouctou. En 2012, 14 mausolées sont tombés à Tombouctou, détruits par des djihadistes du groupe Ansar Dine à coups de pioche, houe



Mausolée de Tombouctou

et burin. Ils ont également brûlé des milliers de manuscrits anciens, lais-

sant la «Cité des 333 saints» amputée d'une partie de son patrimoine culturel.

Ce sont des tombeaux de «saints». Quand ces personnalités «considérées comme vertueuses» décédaient, «leurs tombes étaient exposées à la profanation» par des individus attribuant des pouvoirs à leurs restes, explique El-Boukhari Ben Essayouti, expert culturel et chef de la Mission culturelle de Tombouctou qui a piloté le projet de réhabilitation des sites.

Il plaide pour l'irresponsabilité tout en demandant pour la clémence de la Cour et de son pays pour son acte d'un suprématisme. Quatorze des mausolées avaient été détruits par des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, dont Ansar Dine, au nom de la lutte contre «l'idolâtrie» en 2012, après avoir tenté en vain d'en détourner la population.

Cette ville, fondée au Ve siècle, a connu «son apogée économique et culturel aux XVe et XVIe siècles», selon l'Unesco, et fut un grand centre intellectuel de l'islam. Actuellement,



Manuscrit de Tombouctou

on dénombre au total 22 mausolées intacts à Tombouctou, dont 16 inscrits sur la liste du patrimoine de l'Unesco, mais parmi ces derniers, certains «ont disparu du fait de l'ensablement», précise M. Ben Essayouti.

Sumommée la «perle du désert», Tombouctou est mondialement connue pour ses trois grandes mosquées, mais aussi pour ses mausolées de saints musulmans et ses manuscrits anciens. Les plus anciens remontent au XIe siècle, d'après les

spécialistes.

Les personnages vénérés enterrés dans les mausolées valent à Tombouctou son surnom de «Cité des 333 saints». Certains sont sollicités «pour les mariages, pour implorer la pluie, contre la disette».

Avec les mosquées historiques de la ville, ces mausolées témoignent du «passé prestigieux de Tombouctou», selon l'Unesco, rappelant qu'ils ont été des «lieux de pèlerinage au Mali et dans les pays limitrophes d'Afrique occidentale».

Religion

Un rappeur malaysien détenu pour avoir samplé un chant musulman

Pour comprendre l'insolite et ce qui est probablement révoltant dans cette arrestation de ce rappeur malaisien Namewee pour «insulte à l'islam», un voyage vers le répertoire de la musique nationale ou occidentale. Dans son album Hip Hop Grand Format, Ali Jezz sample une chanson catholique dans le titre «Nulobae» où à l'ins-

tar de certains passages des cantiques, il parle de sexe. Certes, l'Eglise catholique a été effarouchée mais cela n'a nullement conduit l'éphémère rappeur togolais en prison. Il en est de même du rappeur américain Eminem dont le premier album est chanté sur des airs de chant grégorien.

Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà, écrivait Blaise Pascal. En Malaisie, évidemment, les autorités ne l'attendent pas ainsi. Namewee a été placé en détention provisoire, lundi, par un tribunal malaisien pour avoir «insulté l'islam». Une partie du clip vidéo incriminé, intitulé Oh mon Dieu ! a été tournée dans une mosquée de ce pays d'Asie du Sud-est à majorité musulmane. Le rappeur se met aussi en scène dans des lieux de culte bouddhistes, chrétiens, taoïstes et hindous.

Wée Meng Chee, de son vrai nom, a été interpellé à l'aéroport international de Kuala Lumpur, dimanche soir, à son retour de l'étranger, selon une source policière citée par l'AFP. «Il a été placé en détention provisoire pour quatre jours [...] conformément à un texte de loi réprimant l'insulte à une religion», a déclaré à l'agence de presse un responsable

de la police de l'Etat du Penang (nord-ouest), Mior Faridalathrash Wàhid, ajoutant qu'une enquête était en cours.

Le clip vidéo controversé n'est plus disponible en ligne, mais une version éditée sans les scènes tournées dans la mosquée a été téléchargée le week-end dernier sur YouTube.

L'artiste, qui est aussi réalisateur, risque une amende et une peine de prison allant jusqu'à deux ans. Il lui est reproché d'avoir utilisé le mot «Allah» et des sons de l'appel à la prière chez les musulmans dans son titre Oh mon Dieu. Dans le clip, on voit Namewee et d'autres chanteurs porter des habits représentant différentes cultures et religions.

Une situation qui témoigne de la montée de l'extrémisme religieux dans ce pays.

Union/AFP

Patrimoine

Un manuscrit des plus mystérieux cloné en Espagne

L'un des livres les plus énigmatiques au monde va être reproduit en Espagne: le manuscrit Voynich, écrit sur un parchemin médiéval dans un langage que les plus grands cryptographes n'ont jamais pu décoder.

Des centaines de chercheurs ont passé leur vie à tenter d'interpréter ce livre mystérieux - avec ses pages d'écriture manuscrite élégante, ses illustrations de plantes étranges et ses dessins de femmes nues - auquel on attribua même certains pouvoirs magiques...

L'ouvrage altéré par le temps ne sort que rarement du coffre-fort de la bibliothèque Beinecke, de l'université Yale aux Etats-Unis.

Mais une petite maison d'édition basée dans le nord de l'Espagne, Siloe, a finalement obtenu après dix ans d'efforts l'autorisation de le reproduire à l'identique et d'en diffuser près d'un millier de copies, à la grande joie de son directeur.

"Toucher le Voynich, c'est vraiment quelque chose", dit Juan Jose Garcia, au dernier étage d'un musée du

livre où siège la maison d'édition, à quelques rues pavées de la fameuse cathédrale gothique de Burgos (nord de l'Espagne).

Propriété de l'université Yale aux Etats-Unis, le manuscrit Voynich est en cours de reproduction chez l'éditeur Siloe, le 9 août 2016 à Burgos, dans le nord de l'Espagne.

"C'est un livre entouré d'une telle aura de mystère que le voir pour la première fois... emplit d'une émotion vraiment difficile à décrire", dit-il.

Spécialisée dans la publication de fac-similés de manuscrits anciens, Siloe a acheté les droits de reproduction, pour une somme gardée secrète, afin d'en diffuser 898 répliques - la maison d'édition après l'habitude de publier ce nombre d'exemplaires, qui correspond à un palindrome, après le succès d'un fac-similé publié autrefois à 696 exemplaires, autre palindrome?

Elle entend éditer des fac-similés du manuscrit Voynich tellement fidèles qu'ils feront apparaître les tâches, les trous et les déchirures qu'a subies le vieux parchemin... AFP



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJIA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Secteur extractif togolais

L'ITIE-Togo lance le processus de son rapport 2015

* **Les données de 2014 actuellement examinées par les entités déclarantes.**

Late Pater

Depuis le 2 août dernier, le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo a lancé l'avis à manifestation d'intérêt visant à recruter l'Administrateur indépendant pour l'élaboration du rapport ITIE portant sur les données de l'année 2015. À l'issue de cet avis dont la validité court jusqu'au 15 septembre 2016, une présélection permettra de retenir une liste restreinte de cabinets à qui une demande de proposition sera envoyée. Ce processus doit aboutir à la publication du sixième rapport ITIE-Togo au début de l'année 2017. Dans sa mission, l'attributaire de ce marché des services de prestations intellectuelles se chargera de collecter et de réconcilier les données des paiements effectués par les entreprises extractives à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat auprès des dites entreprises et aussi de collecter les informations contextuelles au cours de l'année 2015 en vue de l'élaboration du rapport ITIE 2015. Les services se dérouleront sur une période indicative de trois mois, d'octobre 2016 à janvier 2017.

De façon précise, on parle de l'examen des documents sur le cadre juridique et réglementaire du secteur extractif au Togo et de ceux

relatifs aux travaux de définition de la délimitation du périmètre afin de convenir de la prise en compte des flux de revenus significatifs, de la liste des entreprises et des agences gouvernementales ainsi que des procédures d'intégration des informations contextuelles ; la proposition d'un formulaire de déclaration au Groupe multipartite, tout en faisant des suggestions pour s'assurer de la fiabilité et de la certification des déclarations qui seront divulguées ; la collecte des déclarations sur les paiements, les recettes et les informations contextuelles convenues par le Groupe multipartite ; le rapprochement des paiements et des recettes, l'identification des écarts et l'explication de ces écarts ; la production d'un rapport de lancement (examen et proposition de la délimitation du périmètre de réconciliation), d'un projet de rapport de réconciliation et d'un rapport final exhaustif et compréhensible ; et la formulation des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance du secteur extractif, tout en prenant en compte les suivi des recommandations des rapports ITIE-Togo des années précédentes.

Selon une précision de l'ITIE-Togo, la version provisoire du cinquième rapport portant sur les données de l'année 2014 est actuelle-



Didier Kokou Agbémédon, Coordonnateur national de l'ITIE-Togo

ment en cours d'examen par les entités déclarantes et les organes de mise en œuvre du processus ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives). Avant cette étape, l'étude de cadrage a été adoptée par le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo lors de la 24^{ème} réunion ordinaire de cet organe multipartite, courant mars 2016. Le document a été élaboré par le cabinet Moore Stephens (Conciliateur recruté pour l'élaboration du rapport 2014), abordant la définition du périmètre, le seuil de matérialité et les informations contextuelles. Suivant les discussions du Comité de pilo-

tage, le seuil de matérialité est arrêté à 100.000 francs Cfa pour une valeur relative de 1% ; les entreprises du périmètre sont celles qui ont effectué des paiements d'un montant égal à dix millions de francs Cfa en 2014 ainsi que celles qui ont déjà fait partie du cadrage des rapports précédents. Pour la matérialité, tous les flux spécifiques à l'activité minière

ont été retenus et le principe de la déclaration de la propriété réelle est maintenu. Pour la collecte des données, le référentiel a retenu les mêmes entreprises que celles qui ont participé à la divulgation des données dans les rapports 2012 et 2013. Seule la société d'exploration du pétrole ENI (exploration pétrolière) n'est pas au rendez-vous parce qu'ayant cessé toute activité au Togo et n'ayant effectué aucun paiement en 2014. Le remplissage du formulaire de déclaration a duré un mois au lieu de deux semaines habituelles pour permettre d'obtenir les déclarations de toutes les entreprises répertoriées.

En rappel, l'ITIE est une initiative volontaire qui vise à renforcer, dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la gouvernance des revenus publics issus du secteur extractif. Le Togo y a adhéré en 2010 et a obtenu le statut de pays conforme le 22 mai 2013, signifiant que le pays dispose d'un processus efficace pour la publication et le rapprochement de tous

les revenus du gouvernement issus de son secteur extractif. Pour l'année 2013, toutes les entreprises détenant un contrat ou un titre minier actif et dont le total des paiements à l'Etat dépasse le seuil de 5 millions de francs Cfa ont été retenues dans le périmètre de conciliation. Les entités retenues dans le périmètre 2012 et dont les paiements au titre de 2013 se trouvent en dessous du seuil de 5 millions FCFA ont été maintenues dans le périmètre de conciliation. Ceci a conduit à la sélection des 37 entités intervenant dans l'exploitation minière, l'exploitation de nappe souterraine, la commercialisation des substances précieuses et semi précieuses, l'exploration minière, l'exploitation artisanale, l'exploitation de carrière. En 2013, les travaux de conciliation ont permis de concilier 99,7% des revenus déclarés par l'Etat sans tenir compte des déclarations unilatérales. L'écart résiduel non concilié s'élevait à 5.736.011.118 francs Cfa, soit 25,75% du total des recettes déclarées par l'Etat après ajustement.

Au bénéfice des entreprises du secteur privé au Togo Un symposium pour renverser la faiblesse du financement bancaire

Des chefs d'entreprise, des Institutions de la République et l'administration publique, la Chambre du commerce et d'industrie du Togo, les banques, les assurances, les institutions de microfinance, la BCEAO et les partenaires techniques et financiers sont en symposium le 25 août 2016 à Lomé, autour du thème de la « *problématique du financement bancaire des entreprises du secteur privé au Togo* ». Une initiative du ministère de l'Economie et des finances, à travers la Direction de l'économie, en collaboration avec le PNUD. Environ 300 participants y sont attendus. L'objectif est de proposer des solutions aux contraintes de financement de l'activité économique au Togo, après avoir échangé sur l'implication de la faiblesse du financement bancaire des entreprises sur l'économie, identifié les raisons qui expliquent les difficultés de financement des entreprises par les banques. Des recommandations vont être formulées à l'endroit des différents acteurs impliqués en vue de renverser la faiblesse des emprunts bancaires dans le financement des investissements des entreprises.

En fait, il s'agit de la concrétisation d'un souhait des chefs d'entreprise de trouver des solutions adéquates à cette contrainte afin de permettre au secteur privé d'exploiter tout son potentiel et de contribuer davantage à la croissance économique. Le constat unanime ayant été fait que, de façon récurrente, les



L'immeuble du CASEF abritant la Direction de l'Economie

entreprises font face à des contraintes qui limitent leur niveau de production : difficultés financières, faiblesse de la demande et problèmes liés à la fiscalité. En effet, la Division Prévision de la Direction de l'économie établit, entre autres, des prévisions macroéconomiques, des simulations de chocs macroéconomiques et formule des recommandations de politique économique au ministre de tutelle. Pour la cause, elle s'est dotée du dispositif de suivi conjoncturel servant à produire le tableau de bord de l'économie nationale et la note de conjoncture, et du modèle de prévision des comptes macroéconomiques du Togo (PRECOMAT). « *Pour satisfaire les exigences en matière de données du modèle PRECOMAT et disposer des estimations et prévisions des agrégats macroéconomiques, dans les meilleurs délais, qui prennent en compte les pers-*

pectives des grandes entreprises de l'économie nationale, la Direction de l'économie a lancé, en 2013, l'Enquête de prévision macroéconomique. Elle consiste en une enquête annuelle auprès des entreprises pour collecter, au cours du troisième trimestre, les informations nécessaires à l'alimentation en données du modèle PRECOMAT. La troisième édition de l'Enquête s'est déroulée au quatrième trimestre 2015 », précise-t-on dans une note. Et d'ajouter que les informations collectées auprès d'un échantillon de 200 entreprises portent sur la situation financière, le niveau d'activité, la tendance du niveau de production et d'investissement, les contraintes de production, l'évolution du niveau de stocks, l'exportation, l'importation, le chiffre d'affaires et l'évolution de l'effectif des salariés temporaires et permanents.

Réformes dans l'enseignement supérieur et de la recherche

Un système d'identifiant unique de gestion des étudiants envisagé

Le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche est en pleines réformes, selon une annonce du cabinet du ministre Octave Nicoué Brohm. Il s'agit des approches stratégiques permettant de mettre l'étudiant en phase avec le contexte socio-économique et la recherche au service du développement. Ainsi, pour les années à venir, il est envisagé de tenir compte de l'idée de professionnalisation ; de placer l'étudiant au cœur ou en faire l'acteur de ses apprentissages ; de favoriser la mobilité estudiantine ; d'appuyer les établissements privés dans leurs réformes internes ; d'actualiser la politique de la recherche et le statut des chercheurs ; et d'avoir le système d'identifiant unique de gestion des étudiants. Dans ce dernier cas, et en se référant à ce qui se fait ailleurs, le système d'identifiant veut dire que chaque étudiant sera doté d'une immatriculation unique et nationale.

En France par exemple, l'innovation permet d'améliorer le système éducatif français et les politiques éducatives mises en œuvre. L'identifiant national élève (INE), attribué par le Répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis (RNE), est un identifiant interne au système éducatif. Les in-



Octave Nicoué Brohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

formations fournies (données d'état civil) seront strictement confidentielles. Ainsi le ministère pourra mener des études sur des cohortes d'élèves afin de mieux évaluer les politiques éducatives qu'il met en place. Et c'est à juste titre que, pour améliorer la gestion du système éducatif, les ministères concernés ont étendu l'utilisation d'un identifiant unique et national à l'ensemble des élèves, étudiants ou apprentis. Un étudiant ayant égaré son numéro d'identifiant doit le réclamer auprès du service de scolarité du premier établissement d'enseignement supérieur français qu'il a fréquenté ; il peut également le trouver sur un certificat de scolarité, un relevé de notes ou, à défaut, sur une ancienne

carte d'étudiant.

Appeler que le Togo enregistre une importante croissance des effectifs universitaires, passant de 15.392 en 2004 à 56.690 étudiants en 2013, soit près de 400% d'augmentation du nombre des étudiants. On annonce également que près de 16.000 nouveaux bacheliers s'inscrivent chaque année dans les universités de Lomé et de Kara. En moyenne, l'université de Lomé concentre 80% des effectifs des étudiants. Les effectifs universitaires sont donc pléthoriques : les domaines Lettres, Langues et Arts et Sciences de l'Homme et de la Société représentaient 41% des effectifs à l'université de Lomé et 61% à l'université de Kara, avec des facultés à grand effectif comme à la FLESH (15.156, soit 37%) et à la FASEG (9.452, soit 27%) à l'université de Lomé en 2013-2014. Parallèlement, l'augmentation des capacités d'accueil n'a pas suivi l'accroissement des effectifs, provoquant une pénurie de places disponibles. Et le taux d'encadrement universitaire est peu satisfaisant (le nombre d'étudiants pour un enseignant est de 84 en 2012-2013 à Lomé contre 177 à Kara alors que la norme maximale préconisée pour l'Afrique est de 30 étudiants).

Pour mieux protéger la chaîne alimentaire, la santé humaine, animale et végétale

Le Togo rejoint le système antisalissure des navires

Jean Afolabi

Le 27 juillet dernier, à la deuxième séance plénière de la deuxième session extraordinaire de l'année, les élus du peuple autorisaient le gouvernement togolais à la ratification de deux conventions, dont celle sur le système antisalissure signée le 5 octobre 2001 à Londres, en Grande Bretagne. Suivant les termes du préambule de ladite Convention, les Parties notent que les études scientifiques et enquêtes menées par les gouvernements et les organisations internationales compétentes ont démontré que certains systèmes antisalissure utilisés sur les navires présentent un risque de toxicité considérable pour les organismes écologiquement et économiquement importants. Ainsi, l'objectif du gouvernement en introduisant ce projet de ratification est de mieux protéger la chaîne alimentaire, la santé humaine, animale et végétale.

À l'occasion, le ministre André Kouassi Ablom Johnson de l'Environnement et des ressources forestières a laissé entendre que : «*S'il est vrai que ces peintures sont d'une grande importance dans la protection des navires, il faudrait aussi reconnaître leur caractère dangereux sur l'environnement marin*». Avant de préciser : «*Soudes de protéger l'environnement marin et côtier et de contribuer à l'effort de la communauté internationale, notre pays a jugé nécessaire d'adhérer à cet instrument pour accroître la capacité d'intervention en cas de pollution et de sinistres*».

Le constat est fait selon lequel le nombre de navires qui parcourent les mers à travers le monde ne cesse de s'accroître. Ils sont tous recouverts de peinture antisalissure qui n'est pas sans conséquence sur l'environnement marin. En effet, dans les années 60, l'industrie chimique a mis au point des systèmes efficaces et peu coûteux, destinés à protéger les navires contre les salissures, à base de composés métalliques, et notamment un composé organostannique communément désigné sous le vocable de tributylétain (TBT). Depuis les années 70, ces peintures sont appliquées sur la coque de la plupart des navires de haute mer en vue d'empêcher les algues et mollusques de s'y fixer.

Les substances présentes dans ces peintures utilisées pour les navires contenant du TBT affectent l'environnement marin et provoquent, entre autres, la pollution croissante des ports. Déversées dans les eaux proches des ports, ces substances entrent dans la chaîne alimentaire. Parallèlement, la consommation de grandes



André Johnson, Ministre de l'Environnement et des ressources forestières

quantités de poissons contaminés et d'autres aliments issus de la mer peuvent avoir des effets néfastes sur la santé.

Face à cette situation, il est apparu nécessaire de prendre des mesures fondées sur des règles applicables à l'échelle mondiale et des directives qui en découlent, souligne l'exposé des motifs du gouvernement. C'est dans cette optique que la Convention a été approuvée le 5 octobre 2001 lors d'une conférence diplomatique tenue dans la capitale britannique. Elle est entrée en vigueur le 17 septembre 2008. Elle interdit les organostanniques nuisibles dans les peintures antisalissures utilisées sur les navires et établit un mécanisme visant à prévenir d'éventuelles utilisations de systèmes antisalissure contenant d'autres substances nocives.

Pour le Togo, qui a une façade maritime, il est plus qu'important de prendre en considération cette convention, étant donné que ses côtes sont visitées par de nombreux navires et même ceux de dernière génération grâce à la modernisation du Port autonome de Lomé, estime-t-on. Le pays pourra ainsi s'appuyer sur cette convention pour maintenir la mer

territoriale, la zone économique exclusive et le plateau continental exempts d'organismes aquatiques nuisibles et d'agents pathogènes. D'après le ministre Johnson, cela donne également l'opportunité au pays de bénéficier de l'appui de l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le domaine de la lutte contre les pollutions dues au déversement des peintures antifouling en mer et dans le domaine de la prise en charge des victimes en cas de déversement accidentel des hydrocarbures en mer. À ce jour, soixante-dix-huit États sont Parties de cette convention.

Jusqu'ici, la Capitainerie du Port autonome de Lomé, la Marine nationale et la Direction des Affaires maritimes ont souvent été sollicitées pour procéder à des vérifications en cas de suspicion. Par ces différentes structures, on s'assure que les navires autorisés à battre pavillon font l'objet de visites et que des certificats leur sont délivrés conformément aux règles de la Convention. Il est souligné qu'un navire auquel s'applique la Convention peut être inspecté dans tout port, chantier naval ou terminal au large d'une partie, par des fonctionnaires autorisés à cet effet.

Dans la perspective de sa finalisation fin 2017

Le programme WARCIP-TOGO annonce la réalisation du centre de télécommunications et des modules de formations spécialisés

La coordination de l'élaboration des modules de formations spécialisés dans le domaine des TIC en fonction des besoins de formation en TIC et des profils recherchés dans les différents secteurs d'activités ; la coordination de l'élaboration d'une stratégie globale de mise en œuvre de ces modules de formations en adéquation avec la politique nationale en matière de formation initiale et professionnelle ; le suivi du processus de sélection des consultants chargés de réaliser les études ; la coordination du processus de validation des études ; la coordination de la mise en œuvre de la stratégie globale de mise en œuvre des modules de formations, issus des études ; la rédaction de rapports périodiques et d'un rapport final ; la participation à toutes les tâches préparatoires pour le démarrage des activités opérationnelles du projet ; effectuer toutes autres tâches nécessaires à la bonne marche du projet. Voilà autant de services attendus par le ministère des Postes et de l'économie numérique d'un consultant éligible sur une durée d'un an renouvelable, dans le cadre de la réalisation du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (en anglais, West African Regional Communication Program ou WARCIP) dénommé WARCIP-TOGO.

L'appel à manifestation d'intérêt a été officiellement clôturé, hier jeudi 25 août 2016, pour tout postulant titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+5) dans le domaine des télécommunications, de l'informatique, ou équivalent ; pouvant justifier d'une expérience professionnelle de dix (10) ans au moins dont cinq (5) dans la mise en œuvre de programme de formation numérique ; ayant une con-

naissance du système éducatif togolais ; une bonne connaissance du français et de l'anglais, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports ; et avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, MS Project notamment).

La semaine dernière, il était déjà question d'identifier un maître d'œuvre des travaux de construction du «*Carrier Hôtel*» et du Point d'Echange Internet (IXP). Le «*Carrier hôtel*», d'après le ministère des Postes et de l'économie numérique, est un centre de colocation regroupant des entreprises de télécommunications permettant l'échange de trafic et la vente de services associés tels que, entre autres, l'hébergement de serveurs, l'hébergement d'équipements télécoms, les services de cloud computing. L'IXP ou Internet exchange Point est une infrastructure physique qui permet aux acteurs interconnectés de s'échanger du trafic Internet local grâce à des accords mutuels dits de «*peering*». Il est indiqué que les études techniques, l'élaboration des spécifications techniques, la rédaction des cahiers de charges, la conception architecturale et technique du «*Carrier Hôtel*» et de l'IXP et l'élaboration du dossier d'appel d'offres ont été confiés à un consortium. Le choix s'est porté sur la construction d'un Data Center Tier III avec une surface utile de 500 m².

À la date du 8 septembre 2016, il sera retenue la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du «*Carrier Hôtel*» et du Point d'Echange Internet (IXP). Il s'agira pour le cabinet de : mettre à disposition un chef de projet pour la coordination de l'ensemble des opérations ; éla-

borer les procédures de suivi et de contrôle de la réalisation de l'ensemble des infrastructures ; implémenter et exploiter un logiciel de gestion du projet ; assurer le suivi de réalisation et la réception de l'infrastructure ; vérifier que les travaux réalisés sont conformes aux contrats conclus avec les prestataires ainsi qu'avec les cahiers des charges préalablement émis ; mettre en place une démarche d'assurance qualité ; superviser l'installation, la configuration et l'intégration des différents équipements dans le local du «*Carrier hôtel*» / IXP conformément aux procédures établies et aux règles de sécurité ; suivre et rendre compte de la progression des travaux et s'assurer que l'installation des équipements du «*Carrier hôtel*» / IXP se fasse conformément aux clauses techniques du contrat de fourniture ; encadrer et former l'équipe d'ingénieurs et de techniciens locaux devant prendre en main l'exploitation des installations ; s'assurer que les factures présentées pour paiement par l'entreprise correspondent aux travaux livrés et sont conformes aux services et spécifications requis par le projet ; assister l'Unité de Coordination du Projet (UCP) dans la résolution de tout litige résultant du contrat et qui surviendrait au cours de son exécution...

En rappel, c'est la Banque mondiale qui assure le financement du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communication (en anglais, West African Regional Communication Program ou WARCIP) dénommé WARCIP-TOGO d'un montant équivalant à 30 millions de dollars, environ 15 milliards de francs Cfa.

En deux semaines sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des prêts en baisse et des emprunts en hausse au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 09 au 15 août 2016, des prêts à hauteur de 20,500 milliards, contre 22,500 milliards il y a deux semaines, et des emprunts à 17,500 milliards, contre 9,500 milliards deux semaines plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 154,303 milliards, en hausse par rapport à 138,400 milliards, il y a deux semaines, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Boeao).

Les emprunts au Togo sont no-



talement à deux semaines pour 10,000 milliards, et les prêts à une semaine pour 9,500 milliards. À l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,07%. Le taux minimum et le taux maximum ont été fixés respectivement à 2,50% et 6,00%. À deux semaines, les trois taux ont été fixés respecti-

vement à 5,05%, 2,50% et 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 45,000 milliards. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 28,100 milliards, et du Bénin avec 27,103 milliards, dont 5,103 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 4,75%, 3,50% et 6,25%. Le Mali a

enregistré 17,100 milliards, dont 2,100 milliards à trois mois, aux taux respectifs et uniques de 5,00%. Les établissements du Burkina Faso ont enregistré 14,000 milliards. Ceux de la Guinée-Bissau n'ont enregistré que des prêts, à 2,500 milliards, tandis que ceux du Niger n'ont enregistré ni prêts ni emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 71,200 milliards, dont 5,900 milliards à l'échéance d'un jour. Aux taux respectifs de 4,13%, 3,50% et 5,25%. Le Bénin et la Côte d'Ivoire ont enregistré 22,000 milliards et 17,603 milliards respectivement. Le Burkina Faso a enregistré 13,500 et le Mali, 12,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le

marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré, en juin 2016, une hausse d'activité avec une augmentation du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 143,2 milliards en juin 2016 contre 128,7 milliards en mai 2016, soit une hausse de 11,3%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,67% contre une réalisation de 4,58% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 4,9% pour s'établir à 55,3 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,20%, en hausse de 18 points de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

FOOTBALL/ CONGRES ORDINAIRE DE LA FTF

La FTF à l'heure de la transparence

En congrès ordinaire samedi à Notsè, la Fédération Togolaise de Football (FTF) a révélé à ses membres sur l'état de ses finances ainsi que les efforts d'investissement à effectuer dans les mois à venir pour remettre à flot une institution qui a connu, ces dix dernières années, des crises à répétition.

Hervé A.

Les chiffres communiqués montrent les difficultés auxquelles est confronté le Comité Exécutif dirigé par le Col Guy Akpovy, élu le 13 février dernier. Selon l'audit statutaire confié au Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable (AEC), la FTF doit aux sociétés d'Etat, aux sociétés privées ainsi qu'à divers prestataires la somme totale de 1.620.000.000 FCFA.

Si pour certaines dettes, notamment celles des banques, des sociétés d'Etat et de certaines sociétés privées, l'auditeur ne formule aucune objection ; en revanche, pour les dettes de certaines autres sociétés privées et prestataires individuels, l'auditeur n'arrive pas à se prononcer pour manque de façon générale de documents probants.

Pour instaurer une bonne gouvernance financière, le Cabinet AEC recommande à la FTF, l'établissement de procès verbal du Comité Exécutif, d'une lettre de demande ou d'un contrat de prestation de service avant l'exécution de tout travail avec les prestataires.

Les délégués ont également adopté le budget prévisionnel 2016. Ce budget qui est fixé à



3.197.850.000 FCFA prend en compte les dépenses d'investissement (le revêtement de trois pelouses au synthétique, la rénovation du siège de la FTF, ...) et de fonctionnement (les compétitions nationales, le planning et l'administration, le marketing et la communication, ...) de la Fédération.

L'adoption des audits des exercices 2014, 2015 et du rapport d'audit des dettes de la FTF devrait favoriser les décaissements de fonds au profit de la FTF par la FIFA.

Par ailleurs, les délégués ont élu les membres des organes juridictionnels, des organes électoraux et de la Commission d'Audit et de Conformité. Jadis nommés par le Comité Exécutif, les membres des organes sont désormais élus afin de garantir leur indépendance dans l'exercice de leur mission conformément aux nouveaux statuts de la FTF adoptés le 20 janvier dernier.

Pour le président de la FTF, le Colonel Guy Akpovy, les assises de Notsè doivent permettre à la FTF de retrouver le rythme

normal de fonctionnement d'une fédération sportive comme le préconise le décret fixant les conditions d'octroi d'agrément aux associations et fédérations sportives, les directives de la FIFA et de la CAF ainsi que les dispositions pertinentes des Statuts de la FTF.

Les travaux de ce Congrès ordinaire ont été ouverts par le représentant du ministre en charge des Sports, M. Manou Adjwanou en présence du Préfet de Haho et des autorités traditionnelles et religieuses.

Razak Boukari revient à la Berri

Après plusieurs années difficiles en Angleterre ponctuées par des blessures, le franco-togolais Razak Boukari reprend du service en France. L'ancien joueur du RC Lens s'est engagé avec Châteauroux pour une année plus une en option.

Un retour au bercail pour le joueur formé à la Berrichonne avant d'exploser chez les Sang et Or. Malgré quelques petites inquiétudes concernant son physique, le joueur semble vouloir prendre un nouveau départ. "Cela fait quasiment un an jour pour jour que je me suis blessé au genou (rupture du tendon rotulien). J'ai toujours quelques petites douleurs et je manque encore un peu de muscle au niveau des ischio-jambiers. Je continue les séances de musculation pour revenir à 100%. Mais physiquement, je me sens bien, je n'ai eu aucun pépin pendant la préparation, je me sens apte à jouer. Je reviens de loin. Je sais que je serai attendu, je ne compte pas me reposer sur mes lauriers parce que j'ai joué plus haut. Je suis un enfant du club, je vais donner le meilleur de moi-même pour lui permettre d'atteindre son objectif", a-t-il déclaré.

L'attaquant togolais de 29 ans retrouve ainsi son club formateur, dix ans après l'avoir quitté. Boukari est passé par Lens (2006-2011 entre L1 et L2), le Stade Rennais (2011-2012) puis quatre ans à Wolverhampton, le club anglais l'ayant prêté à Sochaux (L2) en 2013-2014. Se retrouvant sans contrat, Razak est revenu à Châteauroux où il a pu s'entraîner avec la Berrichonne depuis quelques semaines. Après un essai infructueux à Clermont (L2) ces derniers jours, il s'engage ainsi avec Châteauroux où il sera un renfort de choix.

Barça : Munir a choisi son futur club !

En quête d'un renfort offensif, Tottenham voulait récupérer Georges-Kévin Nkoudou pour laisser Clinton Njé rejoindre l'OM. Mais les Spurs creusent une autre piste plus ambitieuse encore, en négociant l'avenue de Munir El Haddadi en provenance du FC Barcelone. Un attaquant visiblement séduit par cette hypothèse.

Il va encore y avoir du mouvement au FC Barcelone. Le club catalan se cherche à tout prix un attaquant pour soulager l'intermittent MSN, et c'est le Valencian Paco Alcácer qui fait aujourd'hui figure de priorité absolue pour Luis Enrique et ses équipes dirigeantes. Une arrivée potentielle qui contraindrait Munir El Haddadi à reconsidérer son avenir au Camp Nou. En effet, déjà auteur de 4 buts en 7 matches depuis la reprise et les matches amicaux, l'attaquant est en grande forme et ne peut en conséquence se contenter d'un rôle de cinquième joueur offensif qui ne disputerait que très peu de rencontres dans la saison, d'autant qu'Arda Turan peut aussi évoluer sur les côtés de l'attaque.

De fait, le jeune Espagnol âgé de 20 ans a de quoi se poser des questions légitimes, interrogations qui pourraient trouver une réponse par le biais d'un départ. Ces derniers jours, la presse ibérique faisait état d'un intérêt du Paris Saint-Germain pour le prodige d'origine marocaine. Mais voilà qu'un autre club tape désormais à la porte, puisque Sport assure lundi matin dans ses colonnes que Tottenham tient la corde pour obtenir la signature du natif de San Lorenzo de El Escorial, sous contrat jusqu'en 2019 au FC Barcelone. Ainsi, disposant de nombreuses offres, Munir ferait des Spurs sa priorité.

Diarra d'accord avec Galatasaray

Lassana Diarra se serait mis d'accord avec Galatasaray pour un départ cet été. Le club turc doit cependant régler le dossier de l'amende de l'International français, qui doit 10 millions d'euros au Lokomotiv Moscou.

Depuis plus d'un an, les supporters de l'OM sont habitués à avaler des couleuvres. Le probable départ de Lassana Diarra vers Galatasaray n'en sera donc qu'une de plus. Le néo-capitaine du club phocéen aurait trouvé un accord avec le club stambouliote, indiquent nos confrères de La Provence, qui citent Mehmet Özbek et Cenk Ergün, deux dirigeants de Galatasaray. "Nous sommes d'accord avec lui. Nous nous sommes entendus sur tout. Maintenant, nous devons nous asseoir et discuter avec le Lokomotiv Moscou au sujet de l'amende de 10 millions d'euros qu'il doit régler", ont-ils indiqué.

Comme prévu, Lassana Diarra n'a qu'un objectif lors de ce mercato estival : trouver un club qui règlera sa situation avec le club russe. Pour rappel, "Lass" doit la somme de 10 millions d'euros au club de la capitale russe. Galatasaray semble donc prêt à prendre en main ce dossier pour faire venir l'International français. Reste à savoir si les dirigeants de l'OM auront leur mot à dire. Au mois de juin dernier, Diarra avait déclaré qu'il se considérait comme un "joueur libre", malgré la dernière année de contrat qu'il lie au club phocéen. Une situation dont le dénouement sera connu d'ici quelques jours, alors qu'il ne reste plus que 10 jours de mercato estival.

JEUX OLYMPIQUES DE RIO

Benjamin Boukpeti pas trop déçu

Candidat au poste de membre de la Commission des athlètes du Comité International Olympique, Benjamin Boukpeti n'a pas réussi à se faire élire au cours des élections qui ont eu lieu à Rio du 24 juillet au 17 août 2016.

Benjamin Boukpeti qui avait pourtant mené une campagne ambitieuse et pleine d'audace ces derniers mois pour intégrer cette importante Commission du CIO, a terminé à la 7e place sur la liste des 23 candidats. Mais le kayakiste togolais ne semble pas trop déçu à l'annonce des résultats. "Je viens de vivre une magnifique expé-

rience de rencontre et de partage dans le village olympique aux contacts de tous les plus grands athlètes du monde entier", a-t-il déclaré sur sa page facebook.

Le vote avait été organisé 25 jours durant, soit du 24 juillet au 17 août 2016, dans l'espace CIO au village olympique à Rio de Janeiro (Brésil). Britta Heidemann a été

élue avec 1603 voix, suivie de Seung-min Ryu avec 1544 voix, de Daniel Gyurta avec 1469 voix et enfin de Yelena Isinbayeva avec 1365 voix. Au total, 5.185 athlètes ont voté, a indiqué le CIO.

Les quatre athlètes élus ont été proposés par la commission exécutive du CIO pour élection comme membres du CIO par la

Session réunie le 18 août dernier. Ils ont tous été élus.

Sarah Walker de Nouvelle-Zélande (cyclisme) étant arrivée en cinquième position dans les résultats du vote des athlètes, le président du CIO l'a nommée à la commission des athlètes et a proposé son élection comme membre du CIO.

Un bilan plutôt positif pour l'Afrique

Avec 45 médailles remportées aux JO 2016, les sportifs d'Afrique ont battu leur record des Jeux olympiques 2008. A Rio, ils se sont distingués dans 11 disciplines différentes, une autre grande première. En revanche, ils ont gagné moins de médailles d'or, qu'à Londres et à Pékin. Bilan.

Que retenir de la participation des sportifs africains aux Jeux olympiques 2016 ? Le record de médailles gagnées, avec 45 podiums contre 40 aux JO 2008 ? Ou le faible total de médailles d'or : 10 à Rio, contre 12 à Londres et 13 à Pékin ?

L'Afrique reste d'ailleurs toujours aussi tributaire de ses résultats en athlétisme. A Rio, elle y a remporté 62% de ses médailles. Cette hyperdépendance est toutefois un peu moins prononcée qu'à Londres (74%) et à Pékin (70%).

C'est sans doute l'autre signe

positif de ces JO 2016. Jamais le continent n'avait placé ses sportifs sur des podiums dans autant de disciplines : 11 contre 7, en 2012 et 2008.

Mention spéciale au taekwondo, deuxième pourvoyeur de médailles pour l'Afrique aux JO 2016. Cet art martial coréen est certes peu connu sur le continent. Mais il est un des rares sports où les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple, se sont distingués ces dernières années.



La Côte d'Ivoire et le Niger y ont décroché les deuxième médailles olympiques de leurs histoires.

Pendant que 6 Etats membres traînent à appliquer le Tarif Extérieur Commun Des évaluations périodiques sur la mise en œuvre du TEC/CEDEAO en vue

Les ministres de l'Economie et des finances des Etats membres de la CEDEAO ont invité la Commission de l'organisation régionale à évaluer périodiquement la mise en œuvre du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (TEC/CEDEAO) et son impact sur l'économie de la Communauté, afin d'assurer que le TEC devienne un catalyseur pour l'intégration ouest-africaine et le développement économique. A l'occasion d'une rencontre le 18 août 2016 à Dakar, au Sénégal, ils ont pris acte du rapport de l'état d'application du

ment les Etats membres qui ont besoin d'une assistance dans ce sens à se rapprocher de la Commission de la CEDEAO à cet effet. Quant à la Commission, il lui est demandé de travailler avec les Etats membres qui sont en voie d'appliquer le TEC pour s'assurer que tous les obstacles techniques liés à la mise en œuvre du tarif régional sont levés, et leur permettre ainsi de contribuer à la consolidation du marché régional.

Parlant du TEC/CEDEAO, le président de la Commission de la CEDEAO, Marcel de Souza, a

plusieurs régimes tarifaires dans un même espace communautaire se traduira par l'application de droits de douanes différents sur les mêmes produits. Par conséquent, a-t-il conclu, cette situation est source de distorsions aux échanges et préjudiciable à l'intégration régionale, à la cohésion entre les Etats membres et au bon fonctionnement de la Zone de Libre-échange.

Pour rappel, c'était le 15 décembre 2014 à Abuja, au Nigeria, lors de leur 46^{ème} session ordinaire, que les chefs d'Etat et de gouver-



Le président de la commission de la cedeao à la réunion de dakar

TEC/CEDEAO dans les Etats membres, de même que des rapports des 56^{ème} et 57^{ème} réunions du comité technique Commerce, Douanes et Libre Circulation de la CEDEAO.

Du rapport sur l'état d'application du TEC/CEDEAO, il ressort que la Guinée-Bissau commencera l'application du TEC à partir du 1^{er} septembre 2016, tandis que la Guinée, la Gambie, le Libéria et la Sierra Leone ont laissé entendre que des diligences sont faites pour assurer la mise en œuvre du TEC à partir du 1^{er} janvier 2017. Les autres recommandations, approuvées par les ministres, invitent les Etats membres qui sont en voie de mettre en œuvre le TEC/CEDEAO à redoubler d'efforts pour que le tarif régional soit une réalité dans l'espace communautaire. Elles exhortent égale-

ment les Etats membres qui ont laissé entendre qu'il est devenu un instrument pour les finances publiques des Etats membres car, a-t-il expliqué, il ressort des différentes missions d'évaluation que les recettes douanières sont en nette amélioration, dissipant ainsi les appréhensions négatives du TEC sur les économies ouest-africaines. «*Toutefois, nous notons, avec préoccupation, qu'à ce jour, six Etats manquent encore à l'appel. Il s'agit du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria et de la Sierra Leone. Si les motifs évoqués pour la non-mise en vigueur du TEC sont justifiés, il n'en demeure pas moins que notre espace communautaire ne saurait s'accommoder d'une telle situation pendant longtemps*», a noté M. de Souza. Il a souligné que l'existence de deux ou de

nement de la CEDEAO ont lancé la mise en œuvre du TEC/CEDEAO, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Le Tarif extérieur commun de la CEDEAO a été adopté le 12 janvier 2006 par la 22^{ème} session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation régionale. Il est composé d'une Nomenclature tarifaire et statistique (NTS) basée sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'OMD adopté par la CEDEAO ainsi que d'un tableau des droits et taxes applicables aux produits importés. Ce tableau comprend le Droit de douane, la Redevance statistique, le Prélèvement communautaire de la CEDEAO, la Taxe d'ajustement à l'importation et la Taxe complémentaire de protection.

Au Burkina Faso

256,6 milliards Cfa de recettes fiscales attendues des mines

Au Burkina Faso, deux mines d'or situées au Sud-Ouest et au Centre devraient générer des recettes fiscales d'environ 256,6 milliards de FCFA, selon le ministre en charge des mines. A cet effet, le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres tenu le 11 août dernier, de signer une convention manière avec la filiale de l'australien Centamin, Konkera SA qui sera chargée de l'exploitation de la mine aurifère "Batié Ouest" située dans le sud-ouest du Burkina, rapporte

le portail Financialefric.

Les réserves minières sont estimées à 28,585 tonnes d'or brut et couvrent une superficie de 64,34km², pour une durée d'exploitation de sept ans. L'exploitation permettra de créer 187 emplois permanents au niveau de la mine et 85 emplois au niveau des sous-traitants avec des recettes fiscales estimées à 98,4 milliards de FCFA.

Pour ce qui est du gisement de Bomboré, situé dans la région du

Plateau central, le gouvernement a accordé un permis d'exploitation minière au canadien Orezone. Les réserves minières y sont estimées à 39,600 tonnes d'or brut et couvrent une superficie de 25km² pour une durée d'exploitation de dix ans. L'exploitation de cette mine permettra également de générer 957 emplois directs pendant la construction et 657 emplois permanents durant l'exploitation. Les recettes fiscales sont estimées à 158,2 milliards de FCFA.

Agissant en qualité d'organe d'exécution du projet PAGFI L'OTR recrute pour sécuriser son système informatique

Le Togo a reçu de la Banque africaine de développement (Bad) un financement d'un montant de 12,47 milliards de francs Cfa en vue de financer conjointement le Projet d'appui à la gouvernance fiscale (Pagfi). L'objectif principal du projet est de doter l'Office togolais des recettes (Otr) d'un arsenal moderne de collecte des ressources fiscales afin de les accroître de manière substantielle et de renforcer la transparence dans la mobilisation des ressources financières. Dans la foulée, un avis général de passation de marchés a été publié courant juin 2016. Et c'est en application de cet avis que, à compter du 19 août 2016, un avis à manifestation d'intérêt vise à recruter un cabinet pour l'assistance technique en sécurité informatique et maintenance. Les services prévus comprennent l'audit de la sécurité du système informatique existant, l'élaboration d'un recueil des principales vulnérabilités et insuffisances décelées, et la proposition d'une solution de sécurisation du système informa-



Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

tique.

L'Office togolais des recettes, agissant en qualité d'organe d'exécution du projet, invite les consultants y postuler. Et les consultants intéressés en ont jusqu'au 9 septembre 2016, date de clôture de l'avis. Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié,

etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures pour l'utilisation des consultants de la Banque africaine de développement. La méthode de sélection sera la sélection au moindre coût. Quant aux expressions d'intérêt, elles doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages.

Initialement prévu en Ethiopie

La 8^{ème} congrès de la Fédération africaine des techniciens orthophonistes se tient à Lomé

Placé sous le thème : «*ensemble pour l'avenir*», le 8^{ème} congrès de la Fédération africaine des techniciens orthophonistes (FATO) qu'accueille le Togo pour la deuxième fois après 2004 s'est ouvert ce dimanche au siège de la Banque panafricaine Ecobank à Lomé. Initialement prévu en Ethiopie, il réunit trois cents (300) acteurs du handicap de quarante-cinq (45) pays d'Afrique.

D'importantes décisions s'inscrivent dans le cadre du développement de la réadaptation en Afrique et de la vie de la FATO seront prises durant les six (6) jours que vont durer les travaux.

C'est le ministre de la Santé et

daptation sera connue de tous, et en particulier des politiques. Les orthoprothésistes vont également contribuer à l'enrichissement des connaissances actuelles sur les pratiques de prise en charge des personnes handicapées physiques par des communications scientifiques et des ateliers pratiques. L'entretien et la promotion de la convergence interdisciplinaire et multidisciplinaire et la création d'un cadre de partage et de diffusion de bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées ainsi que la réadaptation à base communautaire y sont prévus.

«*La tribune offerte par le pré-*

même que la prise en compte du cadre et du contexte africains», a indiqué le ministre.

Selon le président du Comité d'organisation, Anarème Kpadressi il y aura des présentations dans les domaines de l'orthopédie, de la kinésithérapie, de l'orthophonie, de la politique nationale et aussi des communications sur les politiques nationales, les bonnes pratiques en matière de réadaptation au Togo et dans d'autres pays de l'Afrique.

Le choix du Togo pour abriter finalement ce congrès, selon le président de la FATO, Mass Niang, fait suite au constat selon lequel ce pays est en avance sur les autres en matière pratique de prise en charge des personnes handicapées physiques.

Créée en 1992 à Lomé au Togo, la Fédération africaine des techniciens orthophonistes (FATO) a été reconnue officiellement en novembre 1999 et est devenue depuis une ONG d'utilité publique par la Direction de suivi des ONG (DSONG).

Le présent congrès est organisé tous les deux (2) ans à l'endroit des professionnels de la réadaptation en particulier et tous les acteurs de la réadaptation en général (Kinésithérapeutes, gestionnaires, médecins de rééducation, chirurgiens, orthoprothésistes, décideurs gouvernementaux).



Vue du présidium à l'ouverture du Congrès de Lomé

de la protection sociale, Pr Moustapha Mijiyawa qui a ouvert ces travaux en présence des premiers responsables de la FATO.

Al'issue de cette rencontre internationale, la question de la réa-

sent congrès est un excellent cadre d'échanges d'expériences, ainsi que de formations continues, sachant que ce qui est imprimé, est rapidement imprimé. Le niveau et la portée scientifique des travaux sont à saluer, de

Appui aux associations et aux jeunes en fin d'apprentissage

Des chèques et des équipements de travail remis à Lomé

Etonam Sossou

Six (6) associations et quarante-neuf (49) jeunes titulaires d'un Certificat de fin d'apprentissage (CFA) en 2015 ont bénéficié respectivement de chèques et de matériels de travail le 18 août 2016, à Lomé. Organisées par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, ces cérémonies de remise ont été présidées par le ministre de la Communication, de la culture, des sports et de la formation civique, Guy Madjé Lorenzo, en présence de Saturnin Epié, Représentant résident du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Les six (6) associations bénéficiaires sont les meilleures des trente-deux (32) qui ont postulé à l'appel à projet lancé courant cette année par le ministère en charge du développement à la base. Les montants des chèques se situent entre 752.000 francs CFA et 1,3 million de francs CFA. Au total une enveloppe de 6 millions de francs CFA financés par l'UNFPA a été distribuée à ces associations, trois de jeunes hommes et trois de jeunes femmes. Il s'agit des Associations : «des jeunes volontaires pour l'éducation et la santé, aujourd'hui pour demain, de jeunes protecteurs de l'environnement, de Féminisme en action, de vie précieuse et de



Women Environmental Programme. «La remise par l'UNFPA d'équipements aux meilleurs jeunes apprentis, filles et garçons, ayant reçu leur Certificat de fin d'apprentissage (CFA) en 2015, et la remise de chèques aux 6 associations de jeunesse sélectionnées, viennent corroborer cette vision de l'UNFPA qui consiste à faire en sorte que le potentiel de chaque jeune soit accompli», a déclaré Saturnin Epié. Ces projets financés, seront réalisés dans les localités de Danyi, Mango, Vogan, dans la préfecture du Golfe et ses environs.

49 jeunes, formés dans les centres de jeunes dans cinq (5) corps de métiers que sont la couture, la coiffure, la maçonnerie, la

menuiserie et la mécanique auto, ont eux aussi bénéficié de matériels. «Cet appui très capital, est destiné à soutenir ces jeunes en vue de leur éviter la pratique souvent observée à la fin de l'apprentissage et qui consiste à rompre avec la pratique du métier appris pour aller à la recherche de moyens pour acquérir les équipements de travail pour s'installer». Selon le ministère du développement à la base et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse commémorée le 12 août dernier sous le thème : «Cap sur 2030 : éradiquer la pauvreté et assurer la production et la consommation durables».

Santé

Les carences de l'autosuffisance alimentaire

L'autosuffisance alimentaire au Togo n'exclut pas la malnutrition d'une partie de sa population. Car se remplir le ventre ne signifie pas toujours bien manger.

Pauline est revendeuse de vivres frais au grand marché de Lomé. Chaque jour, elle se lève à cinq heures trente du matin. Après avoir réchauffé les restes du repas de la veille, cette femme de 48 ans, divorcée et mère de cinq enfants en âge scolaire, laisse à l'aînée le soin de la distribution et s'enfonce dans les bru-

mates qui, dès les premières lueurs du jour, meubleront son comptoir de fortune. Malgré les temps durs et le client rare, Pauline choisit de vendre plutôt que de consommer. «Si j'ai 2 000 Fcfa pour mon déjeuner, avoue-t-elle, je préfère acheter les ingrédients, quitte à préparer et manger à la maison le même repas pendant deux jours».

Dans sa logique, les pommes de terre, les carottes ou les tomates sont des denrées de luxe réservées à une clientèle plutôt

rissant, cela remplit au moins les ventres et garantit ma tranquillité».

Son cas n'est pas unique et illustre à merveille une facette du paradoxe togolais : vivre le ventre creux ou à moitié vide dans un pays qui produit une variété de denrées alimentaires. Mais, mil, sorgho, arachide, pommes de terre, bananes, produits maraîchers... tout pousse dans le grenier. En ville tout comme à l'intérieur du pays, les marchés regorgent en toutes saisons de vivres frais et autres denrées consommables. Mais cette abondance apparente cache des pénuries réelles au niveau du consommateur final, particulièrement en ville et des disparités énormes entre régions excédentaires et déficitaires.

Le problème de la malnutrition ne se limite pas au manque de nourriture. Face à un enfant souffrant de graves carences, la meilleure solution ne consiste pas à lui donner à manger mais plutôt à rechercher les causes cachées. Elles peuvent être liées au déséquilibre alimentaire, au faible pouvoir d'achat des parents, aux conditions d'hygiène.



mes matinales.

Trois quarts d'heure plus tard, elle doit bagarrer ferme pour arracher à l'arrière d'une camionnette quelques bottes de légumes verts et quelques cageots de to-

aisée. En fin de journée, notre revendeuse ramène quelques victuailles bon marché à la maison. Pour les enfants, précise-t-elle. Avant d'ajouter avec une lucidité étonnante : «Si c'est peu nour-

Education

Quel établissement scolaire pour un enseignement de qualité?

La rentrée scolaire s'annonce avec la présence un peu partout des vendeurs d'articles scolaires. Le choix de l'établissement ou de la filière de formation constitue un casse-tête, notamment pour les parents. Cette situation est rendue encore plus difficile par le foisonnement des écoles secondaires et autres instituts.

La prolifération des établissements au Togo est un fait qui ne passe pas inaperçu. Ceci est un atout dans la diversification et l'augmentation de l'offre éducative. Le hic cependant est que toutes ces structures ne sont pas toujours sérieuses dans leur fonctionnement. Si ce ne sont pas les enseignants qui sont payés en retard ou pas du tout, ce sont les infrastructures qui ne répondent pas aux normes.

Publicité mensongère ou arnaque?

Agrand renfort de publicité sur les médias, des structures de formation et d'éducation font la promotion de leurs filières et de la qualité de leurs prestations. Mais notre conviction est que c'est la qualité de l'offre éducative qui fait la promotion d'un établissement. Pas besoin de crier

à hue et à dia. Les promesses que font miroiter ces publicités parfois mensongères, attirent de malheureux élèves qui se retrouvent face à la triste réalité.

L'enseignant est le moteur du système éducatif

Un enseignant motivé donnera le meilleur de lui-même pour bien former ses élèves. Par contre un enseignant démotivé se contentera de faire le strict minimum. Ainsi, il n'est pas rare de voir des enseignants désertir les salles de classe des jours entiers, livrant les élèves à eux-mêmes. La qualité de la formation s'en ressent. La baisse générale du niveau des élèves constatée au Togo est déplorable et il convient de prendre des mesures correctrices. La revalorisation du statut de l'enseignant est une piste de solution. Mais la rigueur doit être aussi de

mise quand des enseignants ne font pas leur travail ou feignent de le faire, alors que les conditions sont réunies pour le faire.

L'éducation, moteur de développement

L'éducation et la santé constituent des secteurs clés de développement dans lesquels toute nation qui aspire à un mieux-être de ses populations devrait axer ses priorités. Si les nations d'Asie du sud-est, aujourd'hui appelées dragons d'Asie, se sont hissées à ce niveau de développement c'est parce qu'elles ont accordé une place centrale à l'éducation et à la formation professionnelle de leur jeunesse. Au Togo les efforts déployés par les autorités méritent d'être salués même si l'on n'a pas encore atteint le taux d'alphabétisation souhaité.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°399 DE LOTO KADOO DU 12 Août 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 19 Août 2016, au 400^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué directement avec bonus.

Lors du tirage précédent, c'est à DAPAONG, SOKODE, ANIE et LOME que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

La ville de DAPAONG s'est démarquée par un gros lot de 1.000.000F CFA, gagné auprès de l'opérateur 10126.

Les points de vente 10226 et 2402 basés respectivement à SOKODE et ANIE ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

A LOME, on a dénombré, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 70231, 60521 et 9048.

Après le grand tirage du 29 Juillet 2016, des gros lots restent à gagner avec les tickets de la TCE 2016.

Pour la série K un gros lot de 2.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA.

Pour la série Y un lot de 1.500.000F CFA et un lot de 1.000.000F CFA.

Alors n'hésitez pas !

Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes et jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°400 de Loto Kadoo du vendredi 19 Août 2016

Numéro de base

Numéro bonus

67 75 46 35 74

54



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

TARIF UNIQUE pour Tous BAISSE pour Chacun

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon TARIF
est UNIQUE "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon TARIF est UNIQUE "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes